

## FAMILLES RURALES VOUS ACCOMPAGNE :

- Examen du projet,
- Diagnostic budgétaire,
- Préparation de la demande,
- Envoi du dossier à la banque

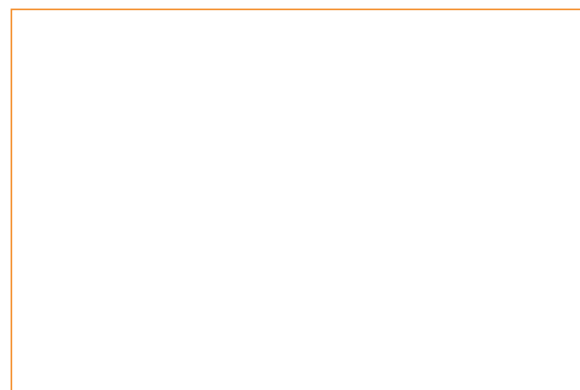
Familles Rurales met à disposition les compétences de salariés et de bénévoles formés, en matière d'accompagnement budgétaire, d'accès aux droits et de défense des consommateurs.

## QUI SOMMES-NOUS ?

Familles Rurales est un Mouvement associatif national qui agit en faveur des familles sur tout le territoire. Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 83 fédérations départementales, interdépartementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'éducation populaire. Pluraliste, indépendant et laïc, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

## DES VALEURS PARTAGÉES

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange



famillesrurales.federationnationale



famillesrurales



Familles Rurales  
Fédération nationale  
7 cité d'Antin - 75009 Paris  
Tél. 01 44 91 88 88  
www.famillesrurales.org  
infos@famillesrurales.org

Association  
loi 1901,  
reconnue  
d'utilité  
publique.



CONSOMMATION  
ET VIE PRATIQUE  
Vivre mieux au quotidien

## MICROCRÉDIT « CRÉDIT ELAN »



Le Crédit Elan peut être  
la solution.

Microcrédit : Fédération nationale, F. Barbier - Fotofu.com - Sept. 2018

## ENGAGÉ DEPUIS 2007 DANS LE MICROCRÉDIT, FAMILLES RURALES VOUS PROPOSE :

- l'accompagnement par des intervenants expérimentés,
- un accueil de proximité grâce à sa présence en zones rurales et péri-urbaines

## ET D'AUTRES SERVICES DE PROXIMITÉ :

- Les permanences d'information et de défense des consommateurs,
- Les Relais Familles, lieux d'information sur la vie quotidienne, les services publics, l'emploi,
- Le transport à la demande,
- L'accompagnement scolaire...

## LE MICROCRÉDIT PERSONNEL « CRÉDIT ELAN »

### POUR QUI ?

Le microcrédit s'adresse aux personnes qui ne peuvent obtenir un crédit « classique » en raison de revenus irréguliers ou limités.

### POUR FINANCER QUOI ?

Il permet de financer un projet pour accéder ou retourner vers l'emploi salarié, principalement. Il peut aussi être utilisé pour des projets d'insertion sociale.

### UN CRÉDIT ACCOMPAGNÉ ?

Le Crédit Elan est un microcrédit personnel accompagné d'un suivi individualisé afin d'avoir les meilleures chances que le projet se réalise positivement.



#### **Michèle 40 ans, auxiliaire de vie**

« Avec un microcrédit, j'ai pu remplacer ma voiture d'occasion par une plus récente et accepter de nouvelles missions. »



#### **Benjamin 22 ans, conducteur-livreur**

« Le microcrédit m'a permis de suivre une formation qualifiante et de trouver un emploi en CDI. »



#### **Carole 55 ans, aide-soignante**

« Grâce au microcrédit, j'ai équipé mon logement de radiateurs électriques moins consommateurs d'énergie. »

## LES MODALITÉS

Le crédit Elan est un crédit destiné aux personnes qui ont un projet d'insertion professionnelle ou sociale.

### QUE PEUT-ON FINANCER AVEC UN MICROCRÉDIT ?

- Le remplacement ou la réparation d'un véhicule
- Une formation pour (re)trouver du travail,
- Un scooter, un deux-roues,
- Le permis de conduire,
- Des frais d'agence pour accéder à un nouveau logement,
- Des travaux dans son logement : amélioration énergétique, adaptation au handicap
- Un appareil électroménager,
- Des soins dentaires, des lunettes.

### QUEL MONTANT DE CRÉDIT ?

Vous pouvez emprunter au maximum 3 000 euros.

### A QUEL TAUX ?

Les taux pratiqués sont ceux actuellement en vigueur sur le marché.

Par exemple, pour un crédit de 1 500 €, à un TEG annuel fixe de 3,50 %, la mensualité est de 64,80 € pendant 24 mois hors assurances emprunteur facultatives. Coût total du crédit 55,31 €. Sans frais de dossier. Sous réserve d'acceptation du dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

### POUR QUELLE DURÉE ?

La durée du crédit est variable selon la capacité de remboursement, jusqu'à 36 mois.

*Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.*